Grand prix Jeunes 45 (2026-2027) - Etape 2 - Règlement

Article 1 : Organisation

Ce tournoi en trois étapes, réservé aux jeunes U8 à U20 licenciés dans le Loiret, est organisé en partenariat avec le CDJE 45 par les clubs :

- MJC Chécy
- Echiquiers Berry Sologne
- VLE Clairière

Chaque club accueille une manche.

Il n'y a pas d'obligation de participer aux trois manches.

Pour la deuxième manche :

- Adresse salle de jeu : Maison des Associations - rue Paulin Enfert 45500 Gien
- Limité à 40 joueurs
- Contact : echiquiers.berry-sologne@laposte.net

Article 2 : Calendrier

- pointage : samedi 19 décembre 2026, de 13h30 à 14h00
- Horaire des 5 rondes (à titre indicatif) : 14 h / 14 h 40 / 15 h 20 / 16 h 00 / 16 h 40

Article 3 : Homologation et arbitrage

- Le tournoi est homologué pour le rapide FIDE. Une licence B est nécessaire pour participer.
- L'arbitre sera M. Denis BERNARD, arbitre fédéral open

Article 4 : Règles du jeu

- Les règles appliquées sont celles de la FFE et de la FIDE, adoptées lors du 93ème congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.
- L'article A5 de l'annexe A du Livre de l'arbitre portant sur le jeu rapide sera la référence du tournoi.

Article 5 : Appariements

- Les appariements se font au Système Suisse en 5 rondes sous Sharly Chess, version 5.2.x
- Le classement utilisé pour les appariements est le dernier classement rapide FIDE publié, et à défaut le classement standard FIDE.
- Sont appariées à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront pointé. Les retardataires n'ayant pu pointer seront appariés à la 2ème ronde.

Article 6 : Cadence de jeu

La cadence sera de 12 minutes par joueur + 3 secondes par coup

Article 7 : Comportement durant les rondes

- Une attitude convenable est demandée aux joueurs.
- Les téléphones et autres appareils électroniques doivent être éteints (en cas de force majeure, l'utilisation de l'un de ceux-ci est soumise à l'autorisation de l'arbitre). Si l'un de ces appareils émet un son lors d'une partie, son propriétaire perd celle-ci.
- La salle de jeu et toutes les salles annexes du tournoi sont « non-fumeur ».

Article 8 : Formalités de fin de partie

A l'issue de chaque partie, les adversaires :

- Remettent leurs pièces en position de départ sur l'échiquier,
- Enregistrent puis vérifient leurs résultats à la station « Sharly Chess ».
- Partent en laissant leur table propre pour la ronde suivante.

Article 9 : Classement final - Départages en cas d'ex-æquo

Le classement général de chaque étape est établi comme suit :

- D'abord selon le nombre de points de parties acquis

(chaque ronde rapporte : victoire = 1 point, match nul = 0,5 point, défaite = 0 point)

- Le BUCHHOLZ tronqué (somme des points marqués par les adversaires, diminué du plus mauvais score ajusté des adversaires)
- Puis par le BUCHHOLZ (somme des points marqués par les adversaires (score ajusté))
- Enfin par la performance ELO réalisée.

Pour le classement final, un système de points est mis en place, comme suit :

Le premier de chaque étape marque 10 points ; le second 9 points ; le troisième 8 points ; le quatrième 7 points ; le cinquième 6 points ; le sixième 5 points ; le septième 4 points ; le huitième 3 points ; le neuvième 2 points ; le dixième 1 point.

On additionne les points remportés lors des 3 étapes.

En cas d'égalité pour l'attribution de la première place finale, le départage se fait au total de points de parties remportés sur l'ensemble des trois manches, et, en cas de nouvelle égalité, à la moyenne des performances Elo sur l'ensemble des trois manches (une manche non-jouée n'est pas comptabilisée).

Article 10 : Droit à l'image

Tout participant au tournoi autorise en principe le club à publier par voie de presse et/ou internet toute photographie prise à l'occasion du tournoi, sur laquelle il figure.

Il est toutefois possible de s'y opposer, ***sur simple demande auprès des organisateurs avant le début du tournoi***.

Article 11 : Si vous avez d'autres questions

Tout au long du tournoi, les règles de la FFE et de la FIDE sont appliquées pour tout point ne faisant pas l'objet du présent règlement.

Pour l'arbitre M. Denis BERNARD	Pour le comité d'organisation Philippe RIVIERE